

COMMUNE DE ROSIERS D'EGLETONS

Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-trois, le 29 juin, le Conseil Municipal de la commune de ROSIERS-D'EGLETONS, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard BRETTE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date convocation : 23/06/2023

Secrétaire de séance : Fabienne AGNOUX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211917604-20230629-DEL_2023_43-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2023

PRESENTS : Mesdames Jeanne-Marie AMOREIRA, Brigitte LAURENSOU, Audrey PAREL, Fabienne AGNOUX, Sandrine LETOQUIN, Stéphanie, MAGNE, Messieurs Gérard BRETTE, Fernand ZANETTI, Georges CARAMINOT, Francis GUILLOT, Jean BOINET

ABSENTS EXCUSES : Marie Claude AVELINO, Jean-Claude TALBERT, Jacques GUILLAUMIE-BILLET, Laurent GOURDOUX.

PROCURATION(S) : Marie Claude AVELINO donne pouvoir à Gérard BRETTE

Délibération n° 2023-43

Subvention exceptionnelle au profit de l'Association des Parents d'Elèves de Rosiers d'Égletons

Monsieur le maire explique que l'association des Parents d'élèves a été mandatée par délibération du 17 avril 1986 puis par délibération du 29 juin 2023 pour prendre en charge la gestion des denrées alimentaires, la fixation du prix des repas, et la participation des familles aux repas.

Dans le cadre de la mise en place du dispositif « cantine à 1€ », toute facture à 1€ entrainera une aide de l'État de 3€. L'État versera l'aide tous les 4 mois ; en attendant son versement et afin de faire face au factures des fournisseurs à payer sur les 4 premiers mois, l'APE sollicite une subvention exceptionnelle de 6 000€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'allouer une subvention exceptionnelle de 6 000€ à l'Association des Parents d'Élèves de la commune.

Membres : 15
Présents : 11
Représenté(s) : 1
Nombre de votants : 12
Exprimés : 12
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire, Gérard BRETTE



La secrétaire de séance, Fabienne AGNOUX

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Fabienne', written over a horizontal line.